

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTE N° ADM.2026-011

PORTANT NOMINATION DES MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le Maire de la Commune de Valencin,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L. 123-6 ;

Vu le décret n° 95-562 du 6 mai 1995 modifié, relatif aux centres communaux et intercommunaux d'action sociale, et notamment l'article 11 ;

Vu la délibération du conseil municipal n°2026-019 en date du 30 Mars 2026 fixant à 14, le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu les propositions faites par les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion, par l'Union départementale des associations familiales, par les associations de retraités et de personnes âgées et par les associations de personnes handicapées ;

ARRÊTE

Article 1^{er} : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme Céline GONZALEZ-THOLLIN
- Mme Clémentine CALLON
- Mme Floriane BROCAL
- M Gilles BROCAL
- Mme Cassandra MERINDOL
- Mme Isabelle HETROY
- Mme Dominique GALLAY

Article 2 : La secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Valencin, le 13 Avril 2026

Le Maire

Bernard JULLIEN



Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.